

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 20 juin 2018 à 20H sous la présidence de madame Sylvie EDELIN 1^{ère} Adjointe au Maire Ludovic JULIEN, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORLAT, EDELIN, AGUINET, DUPOUX, CHAPUT, FAVIER

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER (pouvoir Mme DORLAT), Messieurs JULIEN (Mme EDELIN) JUAN (M CHERION), VOLAT.

Secrétaire de séance : Madame CHAPUT

1) Epicerie

La Commune est devenue propriétaire des Murs de l'ancienne épicerie le 23 mai 2018. Un appel à candidature en partenariat avec les missions Accueil de la Communauté de Communes et du Département est lancé jusqu'au 14 septembre 2018 afin de trouver un repreneur de « multiservices » ayant un projet de création et de développement d'une épicerie de proximité avec services complémentaires. Des travaux vont être réalisés dans le but de réaménager la partie commerciale et de créer un espace bureau et un espace sanitaire suite à une étude réalisée par l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

2) Maison de Santé

Le projet Maison de Santé suit son cours, une rencontre a été organisée avec la maîtrise d'œuvre et les services des Bâtiments de France le 9 juin. Les documents d'urbanisme pourraient être déposés courant juillet. Les sondages archéologiques devraient se dérouler en septembre-octobre et les travaux débiter au 4^{ème} trimestre 2018 pour une durée de 8 à 9 mois.

3) Périscolaire

La commune de Saint-Menoux renouvelle son projet Educatif Territorial (PEDT) à destination de l'Accueil de Loisirs Périscolaire et Extrascolaire dans le cadre de la semaine à 4 jours pour la période 2018-2021.

4) Ecole

Les élus émettent un avis favorable au retour de l'approche de la natation à l'école de Saint-Menoux pour la rentrée scolaire 2018-2019 sous réserve de créneaux horaires compatibles avec les travaux de l'équipe pédagogique. Les classes de GS-CP-CE1 se déplaceraient sur le bassin d'apprentissage de Tronget avec possible prise en charge de la communauté de communes du Bocage Bourbonnais et les classes et les classes de CE2-CM1-CM2 iraient sur Moulins pour un coût de 2 200 € (transport et entrée) avec une prise en charge de 2 200 € partagée entre la commune et l'Amicale Laïque.

5) Compteur « Linky »

L'arrivée des compteurs « LINKY » est prévue sur la commune lors du second semestre 2018. Une note d'information réalisée par le comité consultatif est proposée pour diffusion auprès des Ménulphiens. En complément dans le respect de l'article L2141-1 du code des collectivités territoriales, une consultation par courrier est proposée aux foyers ménulphiens afin d'évaluer l'approbation ou le refus de ce nouveau compteur au sein de notre collectivité et de faire remonter ces résultats aux autorités compétentes : ENEDIS, ETAT, SDE.

6) Voirie

Les travaux de la rue des Vignes sont en cours de finalisation, ils devraient s'achever le 7 juillet. D'autres travaux de voirie réalisés par le syndicat de voirie vont se dérouler sur la route de la Mhotte pour 20 000 € HT (reste à réaliser 2017), le chemin de la Mhotte (la route qui va à l'école) pour 26 500 € HT, et la route des Béguets jusqu'au Foyer Mickaël pour un coût de 13 500 € HT soit un total de 60 000 € HT avec une prise en charge du département à hauteur de 30% (42 000 € Commune et 18 000 € HT Département).

7) Enceinte sportive

Un projet de réalisation d'une nouvelle pelouse pour 2019 est à l'étude (désherbage sélectif, carottage par vertidrains, apport de sable, ensemencement et arrosage). L'objectif étant de réaliser une pelouse pratique respectant au mieux les principes environnementaux. Des devis ont été réalisés auprès de professionnels et représentent un coût global d'environ 32 000 € HT. Les demandes de subventions auprès du Département et de l'Etat ne pourront avoir lieu avant le début d'année 2019 et nécessite de laisser libre la pelouse à compter du 1^{er} avril 2019. La réalisation de ce projet reste soumise aux accords de subventions des différents partenaires.

8) Services Techniques

Pour rappel la commune a validé la création d'un poste de saisonnier au sein des services techniques de la commune pour les mois de juillet et Août. Ce contrat est porté de 17h50 à 25 H par semaine.

Le Conseil Municipal décide de créer à compter de la rentrée 2018, un poste d'apprenti toujours au sein des services techniques de la commune avec spécialité des espaces verts pour une durée de 2 ans.

Des élus font remonter certaines critiques concernant l'entretien du cimetière et la présence d'herbes hautes. Stéphanie CHAPUT demande à ce que les remontées soient faites à la commission environnement.

9) Préfecture

Une convention nommée « Actes » est validée avec la préfecture pour les transferts dématérialisés des actes administratifs de la commune à compter du 1^{er} septembre 2018.

10) Recensement 2019

Micheline DORIAT est nommée coordinatrice du recensement de la population qui se déroulera en 2019.

11) Décision Modificative au Budget

Une Décision modificative est prise concernant une recette plus favorable au FCTVA (remboursement TVA sur les investissements de l'année précédente) + 10 841 €

12) Mur des Essanyiers

Un appel d'offres en maçonnerie pour la restauration du mur des Essanyiers est en cours, les travaux devraient s'effectuer en septembre-octobre.

13) Centre Social « l'Escale »

Chantal AGUINET est nommée suppléante déléguée au Centre Social « l'Escale » de Souvigny.

14) Environnement

Concernant la charte d'entretien des espaces publics sans désherbants en partenariat avec la FREDON, des devis de matériel sont en cours de réalisation.

La commission des Maisons fleuries a réalisé le tour du bourg et de la campagne pour retenir les Ménulphiens s'investissant dans le fleurissement. Le principe du tirage au sort pour récompenser toutes les initiatives est maintenu pour cette année.

